Extrait N° 18 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 12 DECEMBRE 2008

L'an deux mil huit, le douze décembre, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le **4 décembre 2008** et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **23**.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose - Mme ZETTOR Jacqueline - M. LESQUELIN Jean Hugues – Mme LUCAS Roseline - MEZINO Sylvaine - M. BENARD Alex – Mme HEBERT Monique - M. RIVIERE Lucien - Mme MARCHAND Gladys - Mme LAMOLY Viviane – SERMANDE Jean Pierre - Mme RIVIERE Suzette – Mme JULLIEN Marie Josée - Melle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle — M. FRINGUE Mikaël - M. RIVIERE Raphaël – Mme BARET Liliane – M. CLOTAGATIDE Vincent – M. GRONDIN Jacki - M. REMY Michel.

Absents : M. DENNEMONT Jean Daniel - M. THOMAS Sully.

Procuration : M. ESCHYLE Gilles a donné mandat à M. LESQUELIN Jean Hugues – M. BADER Ricardot a donné mandat à M. MONDON René – Mme CADERBY Colette a donné mandat à M. GRONDIN Jacki - M. FERRERE Eric a donné mandat à M. REMY Michel.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de M. **CLOTAGATIDE Vincent** comme **secrétaire de séance.** Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, M. CLOTAGATIDE est désigné pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 18 / Délégués aux conseils d'administration du collège et du lycée
- Modification

Par délibération n° 13 en date du 4 avril 2008, le conseil municipal a désigné trois délégués pour siéger aux conseils d'administration du lycée et du collège.

Lycée :

Titulaires	DENNEMONT Jean Daniel	Suppléants :	HEBERT Monique
	BARET Liliane		CADAS Isabelle
	MEZINO Sylvaine		RIVIERE Suzette

MAIRIE DES AVIRONS

RAPPORT N° 18 / Délégués aux conseils d'administration du collège et du lycée - Modification

Par délibération n° 13 en date du 4 avril 2008, le conseil municipal a désigné trois délégués pour siéger aux conseils d'administration du lycée et du collège.

Lycée :	Titulaires	DENNEMONT Jean Daniel BARET Liliane MEZINO Sylvaine
	Suppléants :	HEBERT Monique CADAS Isabelle RIVIERE Suzette
Collège :	Titulaires :	LUCAS Roseline RIVIERE Raphaël JULLIEN Marie Josée
	Suppléants :	HEBERT Monique BARET Liliane CLOTAGATIDE Vincent

L'examen de **l'article 11 du décret du 30 août 1985** relatif aux établissements publics locaux d'enseignements qui précise la composition du conseil d'administration, nous oblige à modifier notre délibération.

En effet, lorsqu'il existe un groupement de communes, le nombre de représentants de la Commune est ramené à deux. Le représentant de l'EPCI se substitue à un représentant de la Commune siège.

Le conseil est donc invité à désigner les représentants maintenus aux conseils d'administration concernés.

MAIRIE DE SAVIRONS